

Service Refacturation du traitement des déchets - v2022



**Vous pouvez refacturer vos déchets!
Comment ?**

Le taux de refacturation sur vos factures **vous permettra de récupérer jusqu'à 80%*** de vos dépenses de gestion des déchets annuelles.

Collecteurs Agrés

Concession/Garage

FACTURE CLIENT

PARTICIPATION AUX FRAIS DE RECYCLAGE %

* sous conditions

FOCUS : Les conditions à respecter pour facturer ses coûts

Avant de faire le choix d'une refacturation auprès de sa clientèle, les réparateurs automobiles (sites et les ateliers) doivent se conformer à minima aux conditions suivantes :

- Avoir une gestion des déchets conforme à la réglementation en termes de tri, de stockage et de valorisation des déchets, avec évacuation des déchets via des filières agréées.
- Refacturer un service réellement rendu au client.
- Répercuter les coûts de façon parfaitement transparente et baser cette refacturation sur les coûts d'exploitation du site concerné. Aucun forfait fixe sur service rendu ou profit sur la refacturation des déchets ne sont tolérés.
- Informer la clientèle en amont de cette répercussion par un affichage clair et détaillé.

Afin de ne pas être pénalisé en cas de contrôle, l'opérateur devra impérativement être en mesure de présenter aux autorités compétentes une méthode de calcul basée sur ses coûts réels et selon le type de déchets.



Développeur et concepteur de solution de traçabilité du recyclage automobile

QUI, QUOI, COMMENT ?



Forte de 20 ans d'expérience dans l'intégration de données environnementales, la plateforme informatique de traçabilité www.autoeco.com permet de suivre l'engagement de l'ensemble d'un réseau quant à la collecte et au recyclage de ses déchets. Une vingtaine de réseaux automobiles sont déjà adhérents de cet outil, dont Citroën, Renault, Speedy, Volkswagen... avec plus de 150 collecteurs partenaires.

Indépendant, ce système de traçabilité permet en outre à Autoeco d'être partenaire privilégié de MOBILIANS (anciennement CNPA) dans sa mission d'Observatoire National des Déchets de l'Automobile.

> Un service en ligne complet pour les réparateurs.

Outre l'assurance du respect réglementaire, la remontée et le traitement de ces données permettent aux adhérents d'obtenir des résultats chiffrés et de communiquer sur leur politique environnementale : centralisation de leurs informations de collectes, aide à la tenue du registre de traçabilité (respect des obligations légales), suivi de l'évolution des collectes, optimisation des coûts de collectes, benchmarking / émulation, valorisation de l'image vis-à-vis de la clientèle toujours plus attentive à l'Environnement.

> Autoeco en quelques chiffres

- 20 ans d'expérience et d'expertise dans les déchets automobiles
- 150 collecteurs agréés
- Plus de 54 000 utilisateurs
- 117 900 tonnes de déchets dangereux collectés en 2021
- 187 900 tonnes de déchets non dangereux collectés en 2021

> Autoecoclean, une distinction Autoeco pour les performances environnementales des adhérents

Dans le cadre de l'amélioration continue, AUTOECO a mis en place une distinction ; AUTOECOCLEAN, basée sur des critères écoresponsables en incluant la notion de durabilité dans la démarche. Elle est accordée aux réparateurs qui ont fait collecter au moins 5 déchets dangereux et 3 déchets non dangereux, et se décline en quatre niveaux :

- Bronze : critères respectés sur l'année précédente
- Argent : critères respectés sur 3 années consécutives
- Or : critères respectés sur 5 années consécutives
- Platine : critères respectés sur 10 années consécutives

> Autoeco, les efforts des adhérents récompensés

AUTOECOCLEAN permet aux réparateurs de mieux communiquer sur leur engagement environnemental et les encourage à pérenniser leur démarche.

C'est sur cette base qu'AUTOECO récompense les meilleurs d'entre eux dans différents domaines d'actions environnementales lors de son événement annuel ; les Trophées de l'Environnement. Fort de son succès, cet événement médiatisé célébrera cette année sa dixième édition !